



RÉSUMÉ DES MESURES RELATIVES AU LOGEMENT CONTENUES DANS LE BUDGET 20 21

Avril 2021

Aujourd'hui, le 21 avril 2021, la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, a dévoilé le budget fédéral de 2021, indiquant un engagement ferme envers le secteur du logement abordable au Canada. Parmi les mesures liées au logement contenues dans le budget, mentionnons :

- **La recapitalisation et l'expansion de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL).** Un montant de 1,5 milliard de dollars sera ajouté à l'ICRL afin de répondre aux besoins urgents en matière de logement des personnes vulnérables en leur fournissant rapidement un logement abordable adéquat. Ce nouveau financement devrait permettre d'ajouter au moins 4 500 nouveaux logements abordables au parc de logements canadien, en plus des 4 700 logements déjà financés par le premier investissement de 1 milliard de dollars dans l'ICRL annoncé dans l'énoncé économique de l'automne 2020.
- **L'expansion et le renouvellement du Fonds d'innovation pour le logement abordable (FILA).** Une somme de 600 millions de dollars sera allouée sur sept ans pour renouveler et élargir le FILA. Ce nouveau financement devrait soutenir la création de 12 700 logements pour les personnes ayant des difficultés d'accessibilité.
- **Un investissement supplémentaire par le biais de l'Allocation canadienne d'aide au logement (ACL).** Quelque 315,4 millions de dollars sur sept ans seront utilisés dans le cadre de l'ACL pour augmenter l'aide financière directe aux femmes et aux enfants à faible revenu qui fuient la violence afin de les aider à payer leur loyer.
- **Un investissement supplémentaire par le biais de l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC).** Ce sont 118,2 millions de dollars sur sept ans qui seront attribués par le biais de l'IFLC aux fournisseurs de logements communautaires à long terme.
- **Une avance 1,3 milliard de dollars de financement par le biais du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCL) entre 2021 et 2023 dans trois domaines :**
 - 750 millions de dollars pour accélérer la création de 3 400 nouveaux logements, et la réparation de 13 700 logements ;
 - 250 millions de dollars pour soutenir la construction, la réparation et les coûts de fonctionnement d'environ 560 logements de transition et de places d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant la violence.



- 300 millions de dollars pour soutenir la conversion de propriétés commerciales vacantes en logements. Ce financement ciblera la conversion de l'espace excédentaire des propriétés commerciales en 800 logements locatifs du marché privé.
- **Des investissements pour le logement dans le Nord.** Le gouvernement fournira 25 millions de dollars de financement à chacun des gouvernements du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest pour construire ou rénover des logements publics.
- **Un investissement supplémentaire dans le programme Vers un chez-soi.** Un montant supplémentaire de 567 millions de dollars sur deux ans sera investi dans Vers un chez-soi. Cela permettra de maintenir les niveaux de financement de 2021-22 annoncés dans l'énoncé économique de l'automne 2020 en réponse aux pressions exercées par la COVID-19.
- **La création d'un programme pilote pour lutter contre l'itinérance des anciens combattants.** Le budget 2021 prévoit 45 millions de dollars sur deux ans pour un programme pilote visant à réduire l'itinérance chez d'anciens combattants grâce à l'octroi de suppléments au loyer et de services polyvalents comme l'intervention individuelle, le traitement de la toxicomanie et l'aide à la recherche d'emploi.
- **Une taxe de vacance sur l'utilisation improductive de logements canadiens par des propriétaires étrangers non résidents.** Le budget 2021 annonce l'intention du gouvernement de mettre en œuvre une taxe nationale annuelle de 1 % sur la valeur des biens immobiliers résidentiels appartenant à des non-résidents et à des non-Canadiens qui sont considérés comme vacants ou sous-utilisés, à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette mesure allégera les contraintes d'approvisionnement en logements du marché. Cela permettra aux Canadiens qui ont les moyens d'acheter une maison de se déplacer dans le continuum du logement, rendant ainsi disponibles des logements abordables qui ne le sont pas actuellement.
- **La création d'un programme d'amélioration des maisons et des bâtiments résidentiels de 4,4 milliards de dollars.** Le budget 2021 propose de fournir 4,4 milliards de dollars en prêts sans intérêt sur cinq ans, à partir de 2021-22, afin d'aider les propriétaires résidents et les propriétaires de logements locatifs à entreprendre des rénovations importantes afin d'apporter les améliorations coûteuses qui ont le plus d'impact pour réduire leur empreinte environnementale et leurs factures d'énergie. Ce programme comprend un volet de financement dédié aux logements à but non lucratif et aux logements coopératifs.
- **Un investissement supplémentaire dans le Fonds de soutien aux communautés autochtones.** Une somme de 760,8 millions sera octroyée au Fonds pour soutenir les communautés des



Premières Nations, des Inuits, des Métis et les organisations autochtones urbaines et hors réserve au service des peuples autochtones.